

MAUX

d'exil

Éditorial

Bienvenue, un message devenu disruptif

Christophe David,

Membre du CA et trésorier du Comede

Dissuader par tous moyens l'arrivée en Europe, organiser le tri aux frontières, délocaliser la rétention administrative des exilés dans des pays tiers rémunérés pour cela : le nouveau pacte européen asile et migration a franchi une nouvelle étape dans la violation du droit d'asile et des droits fondamentaux.

Face à cette régression sans précédent, le devoir de solidarité, ce principe de fraternité que certains préfets requalifient en délit, s'impose plus que jamais. Les associations organisent, tant bien que mal, la résistance. À Marseille, le Réseau Hospitalité prône l'hébergement solidaire pour assurer la mise à l'abri des plus précaires. À Paris, le collectif Le Revers, né au moment des JO, met la pression sur la majorité municipale pour veiller au respect des engagements pris pendant la campagne électorale en matière d'accueil des exilés.

La solidarité exige du courage. Des militantes et militants associatifs. Des élus aussi. Plusieurs maires qui souhaitaient accueillir sur leur territoire un centre d'hébergement pour demandeurs d'asiles ont dû faire marche arrière sous la pression, voire les menaces physiques, des mouvements xénophobes : nous racontons ici les déboires du conseil municipal de Bélâbre dans l'Indre, lâché par l'État en 2024.

Dans ce climat hostile, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) agit à contre-courant. Ce réseau d'une centaine de collectivités a pris pour engagement l'accueil inconditionnel des personnes en parcours d'exil en France. Son combat porte à la fois sur les représentations politiques - les mots que l'on emploie, les chiffres que l'on manie - et sur l'action concrète à travers un manuel des bonnes pratiques d'intégration à destination des maires.

VILLES ACCUEILLANTES POUR LES EXILÉ·ES : POLITIQUES ET RÉSISTANCES



Les campagnes et résultats des élections municipales de mai 2026 ont souvent mis en avant les populations exilées, stigmatisées par les discours xénophobes et politiques d'extrême droite, et qui continuent d'être accueillies dignement par les équipes municipales soucieuses du respect de droits humains fondamentaux et du principe de fraternité. Dans ce climat hostile aux personnes exilées, comment font celles et ceux qui persistent à accueillir, à défendre, à soigner et à accompagner ? Dans ce dossier, les auteurs et autrices s'attachent à démontrer que des villes « accueillantes » continuent à exister et que les citoyen·nes s'organisent afin de lutter et défendre la solidarité.

Sommaire

Juin-Juillet 2026

Quand les villes se revendiquent accueillantes... et s'unissent **p. 2**

Léa Enon-Baron, Directrice de l'ANVITA

L'hospitalité : une résistance et une alternative radicales **p. 3**

Jean-Pierre Cavalié, Réseau Hospitalité

Bélâbre, ce village qui aurait voulu être accueillant **p. 5**

Jean-Marie Fardeau, co-président de l'association VoxPublic

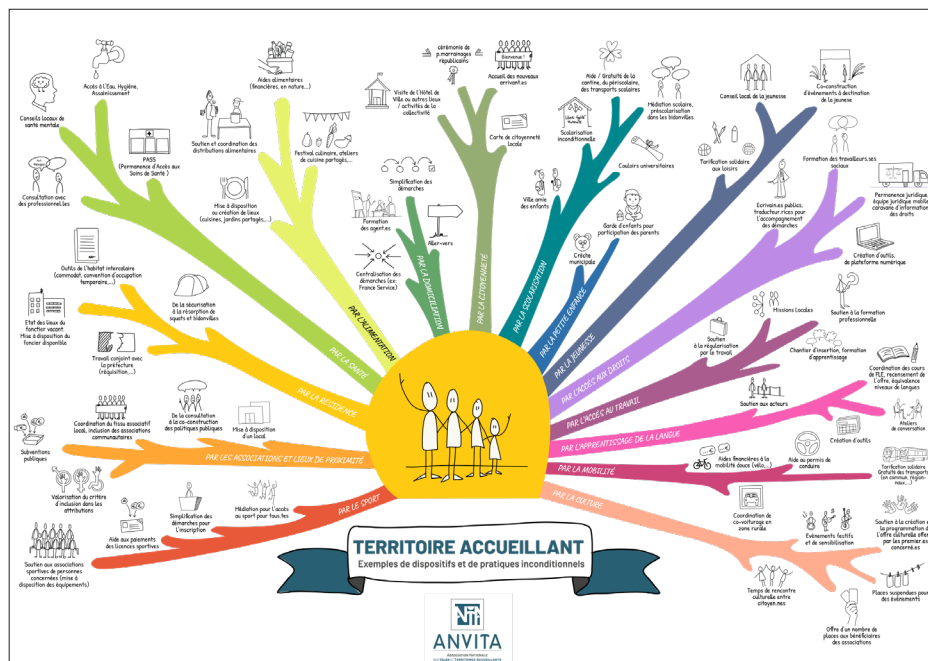
Pour un choc des solidarités **p. 7**

Aurélia Huot, coordinatrice du collectif « Le Revers des municipales », et **Bénédict Maraval**, assistante sociale et chargée de plaidoyer au Comede

Quand les villes se revendiquent accueillantes... et s'unissent

Léa Enon-Baron, Directrice de l'ANVITA

Le mandat municipal 2020-2026 a marqué un tournant dans la municipalisation de l'accueil. De nombreuses collectivités territoriales françaises – dont 7 des 10 plus grandes villes françaises¹ – ont pensé, dessiné, expérimenté, pérennisé de nouvelles formes de solidarité dans les politiques publiques locales, partout en France. L'émergence de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) est un marqueur fort de ce changement politique. À l'aube d'un septennat municipal, un regard en arrière sur le pourquoi et comment cette dynamique a vu le jour permet assurément des apprentissages et un gage de continuité dans les années à venir.



Le 26 septembre 2018, neuf villes volontaristes fondent l'ANVITA, pour répondre à leurs propres besoins : créer un espace d'échanges de pratiques d'accueil inspirantes mais également faire entendre leurs voix auprès de l'État. Elles érigent l'accueil inconditionnel comme colonne vertébrale de l'association au sein de leur charte, affirmant ainsi que personne n'est illégal, que toute personne a des droits fondamentaux et est actrice de là où elle se trouve.

Les élections municipales de 2020 offrent une fenêtre unique de mise en œuvre : l'élection des candidates défendant l'accueil des personnes exilées font fleurir des élu-es « à la ville accueillante »², « à la ville inclusive »³, « à l'hospitalité »⁴, en charge de construire une feuille de route volontariste pour les six prochaines années. Cet élan est accompagné par le développement des CTAIR – Contrat Territoriaux d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés (devenu depuis CTAI, s'adressant plus largement aux BPI⁵

et primo-arrivantes). Cette contractualisation État-collectivités territoriales a permis la reconnaissance de l'expertise des communes et intercommunalités, en charge de réaliser un diagnostic territorial, et la capacitation des territoires grâce à l'octroi de financements conséquents pour répondre aux besoins d'inclusion sur les territoires.

La volonté politique accompagnée de moyens humains et financiers a été le véritable terreau fertile à l'engagement et l'innovation de politiques publiques accueillantes.

Des compétences municipales repensées de manière inconditionnelle

L'accueil et l'inclusion des personnes venues chercher refuge est une compétence de l'État. Mais face à des carences systémiques en droit des étrangers (documentées et dénoncées par les experts associatifs, académiques et

différentes institutions nationales (comme la Défenseur des Droits) ou européenne (comme la Cour européenne des Droits de l'Homme), c'est au local qu'on assiste à des ruptures de droits et des situations indignes que connaissent les personnes au parcours de migration. Pourtant, toute personne présente sur un territoire doit pouvoir être accueillie de manière inconditionnelle, c'est-à-dire en ouvrant ses droits, en respectant ses droits fondamentaux ainsi qu'en favorisant l'autonomisation des personnes. C'est ce que défendent les territoires accueillants, en se basant sur les principes républicains et le cadre juridique⁶, et c'est en cela que la municipalisation de l'accueil s'illustre.

D'une part, les différents échelons de collectivités territoriales ont des compétences obligatoires. Par exemple, la domiciliation et la scolarisation des enfants en maternelle et primaire sont des droits inconditionnels. Les bibliothèques et médiathèques sont des lieux

1. Paris, Marseille, Lyon, Nantes, Strasbourg, Montpellier et Bordeaux (classement INSEE)
2. Sylvie Tomic, conseillère municipale à la ville accueillante – Ville de Lyon – juin 2020
3. Floriane Varieras, adjointe aux solidarités et à la ville inclusive – Ville de Strasbourg – 2020-2026
4. Anne Girault, conseillère municipale de l'HUDA et de l'hospitalité – Ville de Melle – 2020-2026
5. Bénéficiaires d'une protection internationale
6. Accueil inconditionnel sous le prisme juridique - <https://www.anvita.fr/ressource/guide-accueil-inconditionnel-sous-le-prisme-juridique/>

de culture aussi ouverts de manière inconditionnelle⁷.

D'autre part, les administrations locales ont de nombreuses compétences permettant une meilleure inclusion des personnes : autour de l'action sociale, de la culture, de la citoyenneté etc.

Enfin, des communes et intercommunalités se sont saisies de compétences étatiques pour pallier la carence de l'État. Ces dernières années, cela s'est fortement vu sur l'hébergement d'urgence, où l'échelon local a compensé pour faire respecter l'État de droit, en mettant à l'abri. Le 15 février 2024, cinq villes attaquent l'État⁸ à ce sujet.

Des pratiques inspirantes en matière d'accueil

L'une des missions de l'ANVITA est de collecter et valoriser les pratiques inspirantes des territoires membres (et ailleurs). Entre 2021 et 2026, ce sont plus de 2000 actions et dispositifs qui ont été recensés chez les 90 membres. Cette collecte est éditée au sein d'un

guide annuel Pour une France accueillante⁹.

Pour l'association, être un territoire accueillant se traduit par trois orientations. Premièrement, la collectivité doit offrir et promouvoir d'autres récits sur les migrations, par la sensibilisation, par la formation, par l'information quantifiée et de qualité, et par la cohérence des politiques publiques et la défense de l'intérêt général et la cohésion sociale. De nombreuses villes participent à la Nuit de la solidarité, une action de mobilisation et de sensibilisation. D'autres villes ont lancé leur Observatoire contre les discriminations comme à Nantes ou à Rennes, sous le modèle du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Deuxièmement, la collectivité favorise l'accès aux droits de manière inconditionnelle, que ce soit pour l'ouverture de droits, l'hébergement et le logement, pour la santé, pour l'apprentissage et la formation, pour la mobilité et l'insertion professionnelle. Des maisons de l'hospitalité ont vu le jour, comme la T'Rève à Strasbourg, un lieu d'accueil,

de répit et d'orientation des populations nouvellement présentes sur le territoire.

Des dispositifs d'aller-vers ont été créés, comme la caravane des droits de Grenoble. Des épiceries solidaires ont ouvert comme à La Talaudière ou été impulsées par la Communauté de Communes du Clunisois notamment.

Troisièmement, la collectivité anime la citoyenneté locale et inclusive avec toutes les personnes résidentes. La Ville de Villeurbanne s'est illustrée comme pionnière par la mise en œuvre d'une carte de citoyenneté locale. Aussi, et chaque année, de nombreuses villes s'unissent, à l'appel de l'ANVITA, autour des 18 décembre, journée mondiale des personnes migrantes, afin d'organiser des cérémonies de parrainages républicains, reconnaissant la légitimité de toutes et tous.

Un nouveau mandat commence, des dispositifs se pérennisent et encore tant d'autres sont à inventer, co-construire et mettre en place pour répondre aux besoins locaux.

INVENTER L'AVENIR

L'hospitalité : une résistance et une alternative radicales

Jean-Pierre Cavalié, Réseau Hospitalité

Nous entendons parler de ces villes des États-Unis qui luttent ouvertement contre les agissements de la Police de l'Immigration, ICE, faisant la chasse aux personnes immigrées, parfois installées depuis 10 ans. Elle se comporte comme une milice fasciste, allant jusqu'à tuer froidement en pleine rue. Derrière elle, c'est la politique xénophobe de Donald Trump qu'habitantes et élu·es affrontent courageusement et quotidiennement en avertissant, protégeant, cachant, nourrissant, s'interposant... Au-delà des personnes étrangères, c'est aussi leur démocratie que ces gens défendent avec résolution face au « dictateur de la

Maison Blanche » qui entend dicter sa loi au-dessus des lois de l'Union. Il a déjà limogé ou licencié des centaines de milliers de personnes qui pourraient lui résister. Il peut expulser des étrangers, y compris des enfants, mais il ne peut faire de même avec la population ; c'est elle la clef de la démocratie dont le socle est la désobéissance civile qui consiste à désobéir à une loi pour défendre un droit fondamental.

Une conscience planétaire

Cette politique inhumaine pourrait nous paraître lointaine, pourtant celle qui met

en œuvre l'Union Européenne s'en rapproche dangereusement à travers, notamment, le nouveau pacte Migration et Asile qui entre maintenant en application et le Règlement Retour encore en chantier. Ils vont faciliter la surveillance panoptique, l'arrestation, l'enfermement et l'expulsion des étrangers passés en situation administrative irrégulière, rendre beaucoup plus difficile leur séjour et leur intégration ; tout cela au mépris assumé des droits fondamentaux et donc de la démocratie.

La montée en puissance des idéologies, partis et coalitions d'extrême-Droite porte la xénophobie comme un éten-

7. L'ANVITA a fait partie d'un projet européen LiBri, pour valoriser la place des bibliothèques dans l'inclusion des personnes migrantes. 12 territoires français ont participé et ont inspiré en France et à l'étranger.

8. Strasbourg, Lyon, Grenoble, Rennes et Bordeaux, rejoints depuis par Grand Lyon et Paris. Deux décisions ont été rendues à Grenoble et Bordeaux en 2025, condamnant l'État à rembourser les collectivités en première instance. Dans les deux cas, les préfetures ont fait appel.

9. La dernière édition 2025 : <https://www.anvita.fr/ressource/guide-pour-une-france-accueillante-2025/>

dard identitaire : Qui sommes-nous ? Des non-étrangers ! Ah ! Pas sûr pour- tant que cela résolve La Crise, mais en attendant, l'attention est détournée des hyper-riches qui sont en train de mettre en péril notre avenir en saccageant la planète, et notre présent en détruisant l'État social. L'extrême-Droite est la nou- velle expression politique de l'ex- trême-Richesse¹⁰ qui entend dominer la planète et sa population au service de sa folie cupide.

On comprend que se joue, derrière ce jeu macabre, un enjeu de civilisation. Celle de l'hostilité tous azimuts, tant à l'égard des personnes que de la nature, qui est en train de nous entraîner dans sa chute. Historiquement et étymologi- quement, l'opposé en est l'hospitalité comprise, au-delà de l'ouverture de nos portes, nos esprits et nos cœurs, comme une conception de l'autre, personne, nature et avenir, perçu et traité comme alliés ; la vie n'est pas destinée à être un éternel combat, mais un compagnon- nage sensible, attaché au sens, et intel- ligent, établissant des liens (inter-ligere) entre toutes les dimensions et compo- santes de la vie complexe, comme l'a démontré Edgard Morin.

Mais comment réagir ?

Inspiré des sanctuaires de l'antiquité méditerranéenne, une paroisse des Etats-Unis a décidé de se déclarer zone sanctuaire, autrement dit de protection absolue pour les personnes étrangères, quel que soit leur statut. Nous sommes en 1982, au début du néolibéralisme qui va fabriquer, surtout dans les pays occi- dentaux en manque de population, de la main d'œuvre quasiment sans droit, car « sans papier » ; une sorte de néo-es- clavagisme. La démarche va s'étendre à d'autres paroisses chrétiennes de tout bord, à des communautés juives, à des universités, puis à des villes entières et même à un État. En 1985-86, le mouve- ment est devenu relativement puissant.

Nous le rencontrerons à Paris, lors d'une tournée européenne de sensibilisation. C'est alors le début des lois Pasqua, machines administratives à créer des sans-papiers pour les besoins de la guerre économique : pour éviter la crise

de surproduction face à des marchés nationaux saturés, il faut conquérir des marchés extérieurs et donc baisser les prix en baissant les coûts salariaux par l'automation, la délocalisation et, quand ce n'est pas possible, l'irrégularisation de main d'œuvre étrangère. Nous pro- poserons de relayer en France l'initiative, mais sans succès.

La montée en puissance des idéologies, partis et coalitions d'extrême-Droite porte la xénophobie comme un étendard identitaire

En 2005, après une phase de déclin, le mouvement reprend de la vigueur aux États-Unis, démarre en Angleterre, et deux ans plus tard en France, au début de la période Sarkozy qui augure mal pour le droit des personnes exilées. Il n'aura pas le même succès et nous sommes prêts à le suspendre en 2015, quand des centaines de milliers de per- sonnes fuyant la Syrie arrivent en Europe, notamment, pour demander asile. Quelques-unes parviendront en France au gré de la xénophobie poli- tique. Le Réseau Sanctuaire prendra alors le nom de Réseau Hospitalité.

Le temps de l'action

À son initiative et en lien avec le réseau de recherche Mimed et le collectif Mar- seille HospitalitéS, il a été décidé de mar- quer ces anniversaires face à l'avancée, nullement inéluctable, des idées et poli- tiques d'extrême-Droite. C'est ainsi que nous nous sommes réunis, du 27 au 29 mai à Marseille, pour faire connaître et s'inspirer de ce mouvement.

Le premier jour, nous avons rencontré des organisations qui se battent pour un accueil inconditionnel et digne. Nous avons mis en évidence que nous sommes les enfants et les acteurs de mouve- ments de résistance et d'alternatives qui constituent notre histoire ; l'insoumission est notre ADN.

Le second jour, des chercheuses ont raconté la stratégie du « voisinage radi- cal » à Minneapolis (USA), par exemple, où la population alerte de l'arrivée de l'ICE à coups de sifflet, apporte des repas aux familles qui n'osent plus sor- tir de chez elles, mènent les enfants à l'école, fait barrage à ces milices du Pouvoir... il s'agit de faire « quelque chose », au moins être là comme témoin et soutien, même quand cela n'em- pêche pas l'horreur. De leur côté, les municipalités qui ont plus d'autonomie qu'en France, peuvent donner à leur administration, l'ordre de ne pas enre- gistrer et transmettre d'information à l'ICE qui a besoin du fichage pour cibler les arrestations. Mais l'administration Trump oppose également des straté- gies qui se sont adaptées : des lois liber- ticides ont été votées, la transmission d'informations entre le FBI et l'ICE a été automatisée et maintenant, l'enregis- trement administratif se fait à la source. La complémentarité des stratégies et l'alliance entre la municipalité et la population est déterminante. La xéno- phobie est réellement un marqueur des pouvoirs autoritaires ; elle vise autant les « étrangers » (catégorie très floue) et leurs soutiens ; abandonner la résis- tance de l'hospitalité serait un point de bascule, vers une forme de régime tota- litaire. La résistance est un acte de citoyenneté et d'humanité. Face à ces dérives qui se dessinent un peu partout, y compris en Europe, les élu-es doivent cesser de se penser en îlot de pouvoir et considérer la société civile auto-or- ganisée, comme une alliée, une parte- naire. La démocratie, aujourd'hui, doit être directe et radicale, intégrant tou/ tes les résident/es, quel que soit leur statut.

Le dernier jour, nous avons réfléchi sur trois ateliers : le soin et l'hospitalité, les enjeux de la lutte juridique et judiciaire, et l'urbanisme de l'hospitalité, comment concevoir et gouverner une ville pour qu'elle soit hospitalière. Toutes les pré- conisations seraient trop longues à exposer ici ; nous en retenons d'abord que nous continuons cette lutte contre la xénophobie d'Etat et surtout pour une société d'hospitalité, ce mot merveilleux dont la racine signifie égalité et récipro- cité ; un vrai programme politique.

10. Daniel Guérin

Bélâbre, ce village qui aurait voulu être accueillant

Jean-Marie Fardeau, co-président de l'association VoxPublic

Entre 2023 et 2024, la municipalité de cette petite commune de l'Indre a tenté, en vain, de mener à bien un projet d'implantation d'un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), avant de jeter l'éponge devant l'absence de soutien de l'État et l'incurie de l'opérateur social qui lui avait été recommandé.

Bélâbre est un petit bourg rural du sud de l'Indre, aux confins du Berry, du Poitou et du Limousin, de moins de 1000 habitant·es, comme il en existe beaucoup d'autres en France. Jusqu'aux dernières élections municipales, la municipalité était tenue, depuis 2014, par une équipe non partisane dirigée par Laurent Laroche.

En 2021, la région Centre-Val de Loire indique au ministère de l'Intérieur qu'elle pourrait accueillir des demandeurs d'asile dans le cadre du Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés. Le département de l'Indre s'engage à recevoir une soixantaine de demandeuses et demandeurs d'asile. La municipalité de Bélâbre est approchée par l'opérateur Viltas qui lui propose un projet de création de Cada d'une capacité d'accueil de 38 personnes, en transformant l'ancienne chemiserie locale.

L'équipe municipale voyait dans ce projet une opportunité pour contribuer à son échelle, à l'accueil de personnes exilées, aux parcours de vie si difficiles, et une occasion de dynamiser la vie et l'économie du village.

Bélâbre, une commune marquée par son histoire

La commune de Bélâbre a été marquée par la Seconde guerre mondiale. Des juifs (alsaciens et polonais entre autres) y ont trouvé refuge, tout comme des Républicains espagnols fuyant la guerre civile. Le 10 juillet 1944, un mois après le massacre d'Oradour-sur-Glane, situé à 80 kilomètres plus au sud, une colonne allemande menace de fusiller les



Manif anti Cada 21 avril 2023, ©Patrick Piro

hommes du village en représailles d'une action meurtrière de la résistance locale. Le maire de Bélâbre obtient alors que son village soit épargné. Beaucoup d'habitant·es, même des générations récentes, savent donc ce que signifie le mot « oppression », celle-là même que beaucoup d'exilé·es vivent de nos jours dans leur chair.

Le projet de Cada est présenté aux membres du conseil municipal fin janvier 2023. Le 9 février, le conseil municipal approuve la vente de la friche industrielle abandonnée depuis 40 ans par 13 voix contre 2. La municipalité était alors confiante et considérait que l'engagement de l'État (préfecture de région Centre-Val de Loire, préfecture de l'Indre) et l'implication d'un opérateur déjà gestionnaire d'autres structures d'accueil — l'association Viltas, représentaient des garanties de succès de l'opération.

Un mouvement anti-Cada soutenu par l'extrême droite

Rapidement, quelques habitant·es expriment leur désaccord avec ce projet. Une lettre ouverte signée par les membres du conseil municipal ainsi qu'un droit de réponse à la pétition et au tract qui

avaient commencé à circuler, sont distribués à tous les administrés le 28 février 2023. Malgré ces démarches d'explication et d'apaisement, un mouvement « anti-Cada » se déclenche, auquel se raccrochent des militant·es d'extrême-droite, dont la représentante départementale du RN et celui de Reconquête. Un nom connu au niveau national s'engage à leurs côtés : l'avocat Pierre Gentillet, qui a des racines familiales dans l'Indre, et qui navigue entre des cercles proches de Jordan Bardella et des réseaux proches de Reconquête.

Ce mouvement, explicitement opposé à la présence de personnes étrangères demandeuses d'asile, organise plusieurs manifestations dans les rues de Bélâbre (entre février et novembre 2023 puis février et mai 2024). Rapidement, un collectif citoyen pro-Cada se constitue pour ne pas laisser l'espace public aux mains des anti-Cada, alors que des partis d'extrême-droite cherchent clairement à tirer parti de la situation en vue d'une implantation locale pour les prochaines élections municipales.

La situation devient particulièrement tendue lorsque le maire et son épouse subissent des menaces physiques ainsi



Manif pro Cada 21 avril 2023 © JM Fardeau

que par téléphone, et qu'une conseillère municipale reçoit une lettre anonyme au contenu particulièrement violent. Le maire, dans un entretien en date du 14 mai 2023, affirme alors avoir peur « d'être le prochain sur la liste », en référence au maire de Saint-Brévin (Loire-Atlantique) dont la maison avait été incendiée en mars 2023 alors qu'il organisait la réinstallation, à proximité d'une école, du Cada déjà présent sur sa commune.

Malgré ce climat de menaces, la municipalité de Belâbre ne flanche pas, assumant pleinement son choix d'accueillir ce Cada. Elle se rapproche de l'Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita). Dans l'attente de la concrétisation du Cada, l'État imagine des solutions provisoires. Il demande à la commune d'Argenton-sur-Creuse (située à 30 km de Belâbre et membre d'Anvita) d'accueillir temporairement vingt demandeuses et demandeurs d'asile supplémentaires, et passe un accord avec une structure d'hébergement de personnes âgées à Mérigny (à 20 km de Belâbre) pour l'accueil provisoire de 18 demandeuses et demandeurs d'asile.

Décidée à faire aboutir ce projet collectivement souhaité, la municipalité sollicite un soutien plus actif de l'État et la mobilisation de Viltais. Au printemps 2023, Stéphane Bredin, alors préfet de l'Indre, se mouille personnellement en présidant à Belâbre une réunion publique où il réaffirme le soutien de l'État au projet. Signe des tensions, une alerte à la bombe est lancée trente minutes avant l'arrivée du Préfet – alerte levée rapidement sans atteindre son objectif d'empêcher la soirée de se tenir.

Un opérateur défaillant, l'État sur le reculoir

Malheureusement, à partir de début 2024, il apparaît de plus en plus clairement que Viltais risque d'être défaillant. L'association s'avère très mal gérée et incapable de porter le projet (son président a depuis été mis en examen pour « détournement de fonds, prise illégale d'intérêts, faux dans un document administratif et escroquerie »). La désillusion est grande pour l'équipe municipale qui avait fait confiance à cet opérateur, présenté comme fiable par l'État.

D'autant plus que le changement de préfet de l'Indre, en août 2023 amène un revirement de la position de l'État, qui précipite l'enterrement du dossier « Cada Belâbre ». Le nouveau titulaire, Thibault Lanxade, se montre en effet défavorable à la poursuite du projet initial, sous prétexte d'apaiser les esprits et de ne pas relancer la polémique. Il semble ainsi mettre sur un pied d'égalité la volonté légitime d'une municipalité démocratiquement élue de porter un projet voté à une très grande majorité, et l'opposition d'un petit groupe de personnes porteuses d'idées xénophobes, créant un climat qui a abouti à de graves menaces contre des personnes, y compris l'équipe municipale. Le préfet décide de rendre pérennes les solutions d'accueil provisoires, répondant ainsi à la demande de l'État en termes d'accueil de demandeurs d'asile sur le département, tout en satisfaisant de facto les opposants politiques à ce projet. Suite au lâchage des pouvoirs publics et faute d'un opérateur fiable, la petite municipalité a renoncé, ne pouvant, seule, mener ce projet à bien.

Cet échec est à mettre en premier lieu sur le dos de l'État, qui a reculé dans un contexte de forte pression de l'extrême droite. En second lieu, l'incurie de l'opérateur a définitivement anéanti le projet. Comme souvent aux yeux d'une partie du public, c'est finalement la municipalité qui donne l'impression d'avoir failli, alors qu'elle s'est considérablement investie au nom de valeurs humanistes et de l'intérêt de la commune.

Heureusement, dans bien d'autres communes, ces projets de Cada ou de structures d'accueil de personnes primo-arrivantes ou de réfugié-es aboutissent, et ce, malgré des pressions fortes de

EN 2025, LES ACTIVITÉS DU COMEDE ONT ÉTÉ SOUTENUES PAR DES DONS DE PARTICULIERS ET PAR :

- L'Assistance-Publique des Hôpitaux-de-Paris et l'hôpital de Bicêtre ;
- Les ministères de la Santé et de la prévention (DGS, ANSP), de l'Intérieur (DA, Dian), de la Ville (Dihal, ANCT), de l'Éducation (FDVA), de la Justice (SADJAV), des Solidarités, le Fonjep, la Cnam et la Cnam 94 ;
- Le Fonds européen, Fami asile et intégration ;
- Les ARS d'Ile-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Guyane ;
- La Drieets IDF, la Drieets Paca, les DRDFE Aura, IDF et Paca, la DG Copop Guyane ;
- Les Villes de Paris (DSP), de Marseille, de Cayenne et la Communauté des Communes des Savanes (CCDS), la DDETS42, la DDETS13, la DDETS59, la DDDFE42 ;
- La Fondation de France, la Fondation pour le logement, La Fondation Arceal, s/e Fondation Caritas France, la Fondation Barreau de Paris Solidarité ;
- La Fondation Afnic, la Fondation Francis Lefebvre, La Fondation Raja s/e Fondation de France ;
- Les associations Sidaction, Aides.

l'extrême droite. D'ailleurs, au lendemain du fiasco du projet de Cada à Callac (Côtes-d'Armor) en 2022, où le maire a dû renoncer à ouvrir un Cada tant l'opposition a été virulente, l'extrême droite

avait ouvert un site internet « Callac partout », espérant bloquer des projets de Cada en France. Le mouvement n'a jamais pris. Preuve qu'il reste dans toutes les régions de France, des élu·es, des

citoyen·nes, des associations qui parviennent à faire vivre une politique d'accueil quand certain·es appellent de leurs vœux à ce que notre pays ferme encore plus ses portes aux exilé·es.

ACTION INTERASSOCIATIVE

Pour un choc des solidarités

Aurélia Huot, coordinatrice du collectif « Le Revers des municipales »,

Bénédicte Maraval, assistante sociale et chargée de plaidoyer au Comede



@tulyppe

Depuis 2023, le Comede participe au collectif « Le Revers », d'abord à travers le « Revers de la Médaille » collectif créé autour des Jeux Olympiques de Paris. À la fin des JO nous avons fait le bilan, un documentaire qui aujourd'hui voyage à travers le monde, nous avons eu des reprises à l'étranger, des demandes de retour d'expérience... mais fin 2024 c'était officiellement fini.

Et puis les souvenirs des actions revenaient régulièrement dans les conversations, la sensation d'avoir trouvé une méthode efficace pour être entendu sur nos sujets de plaidoyer, une souplesse de fonctionnement qui permettait à chaque signataire de prendre la place souhaitée et/ou possible. Sur le terrain nous avons réussi à mettre en lumière

le public que nous accompagnons, à donner une place « médiatique » aux premier·es concerné·es et ensemble nous avons progressé dans la prise de parole et dans la défense de nos idées. Nous étions repérés par les médias, les pouvoirs publics et d'autres collectifs pour notre expertise, nos propositions documentées, nos actions joyeuses, sécurisées et photogéniques.

Enfin, c'était une chouette façon de militer ensemble et de garder un peu d'espoir dans un contexte politique très dur. Fortes de cette expérience, encouragées par les résultats, par l'envie de continuer l'aventure et par l'approche des municipales, le collectif s'est reformé en juin 2025, autour des municipales à Paris, pour devenir « Le Revers ».

« Une ville avec des toits pour vivre, plutôt que des trottoirs pour mourir. »

Le slogan porté haut et fort par plus de 40 associations, organisations, fédérations réunies au sein du collectif « Le Revers » durant la campagne des municipales à Paris.

Le Revers des municipales

Le collectif s'était fixé trois objectifs pour la mandature municipale à Paris. D'abord, maintenir tous les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes sans domicile. Ensuite, renforcer ces dispositifs et les associations qui les gèrent, par des moyens humains et financiers. Enfin, aller plus loin en ouvrant et finançant de nouveaux lieux de solidarité, notamment 2800 places d'hébergement pour mettre à l'abri toutes les personnes sans-domicile qui le souhaitent.

Afin de renforcer l'interpellation publique et politique, le Revers a conçu deux outils de plaidoyer spécifiquement destinés aux candidates. L'objectif était de leur fournir des repères clairs, des ana-

LES SERVICES DU COMEDE

www.comede.org - 01 45 21 39 32

Consultations & ateliers pluridisciplinaires dans les centres de soins et d'accompagnement en régions IDF (Bicêtre, Paris), Aura (Saint-Etienne), Paca (Marseille) et Guyane (Cayenne). Modalités d'accueil et de prise de RV sur www.comede.org

Permanences téléphoniques médicale & psychologique, et sociale & juridique. Coordonnées et détails sur: www.comede.org

Centre de formation: 01 45 21 39 32
contact@comede.org

Publications téléchargeables sur le site www.comede.org ; **Guide Comede** et **Livrets bilingues, articles électroniques** et **ressources du Guide Comede** sur le site internet dédié: www.guide.comede.org

lyses étayées et des propositions opérationnelles pour qu'ils puissent intégrer les enjeux liés à la grande exclusion dans l'élaboration de leur programme. Ces outils ont également été conçus pour faciliter l'appropriation des constats de terrain, pour rendre visibles les besoins identifiés par les associations et pour encourager la mise en place de mesures concrètes en faveur des personnes sans domicile : le plan de prise en charge des personnes sans domicile et le *solidarité-score*.



Le Solidarité Score

A partir des 12 axes de son Plan de prise en charge des personnes sans domicile, Le Revers a analysé et noté les programmes des candidates à la mairie de Paris. Cette évaluation a donné lieu à un indicateur lisible et comparable : le *solidarité-score*.

Apartisan, il a reposé sur les engagements formalisés dans les programmes des candidates, sur leurs promesses prises publiquement et devant les membres du collectif Le Revers. Cet outil a permis d'évaluer les politiques de prise en charge des personnes sans-domicile et marginalisées. Le *solidarité-score* n'a soutenu aucune liste, n'a pas été pondéré selon les sensibilités politiques et a reposé exclusivement sur les engagements formalisés par les candidates eux-mêmes. Il a permis de valoriser les propositions du plan de prise en charge retenues par les candidates et a eu un impact réel, certain-es candidates ayant intégré de nouvelles mesures au sein de leurs programmes à la publication du *solidarité-score* pour améliorer leur notation. Les programmes des partis d'extrême droite s'inscrivant dans une logique explicitement hostile aux politiques de solidarité et d'accueil inconditionnel n'ont pas été intégrés au *solidarité-score*. Le Revers

a en effet un positionnement clair concernant l'extrême-droite : la discussion n'est ni possible ni souhaitée avec ces organisations politiques qui privilégient une approche identitaire, sécuritaire et répressive vis-à-vis des personnes sans domicile. Ces approches sont dangereuses pour notre démocratie et pour les publics que nous accompagnons.



Les premières mesures adoptées par certains maires d'extrême droite dès leurs prises de fonctions illustrent d'ailleurs parfaitement ce

que signifie une politique municipale d'extrême droite en actes. Arrêté anti-mendicité ciblant directement les personnes les plus précaires. Fermeture de locaux associatifs, entravant gravement la vie associative et attentant à la défense des libertés. Tentatives de censure et de musellement des voix critiques, journalistes et militants associatifs mis sous pression. Ces mesures ne relèvent pas d'un programme à améliorer : elles illustrent une conception du pouvoir municipal incompatible avec toute grille d'évaluation fondée sur la solidarité. Évaluer ces programmes supposerait qu'ils pourraient progresser sur notre échelle. Or leur logique même — exclusion, stigmatisation, répression des plus vulnérables — est en contradiction irréductible avec nos critères.

Les suites du Revers

Le Revers ne se limite pas aux campagnes électorales. Une fois les élus en poste, nous assurons un suivi rigoureux des engagements pris par le nouveau maire de Paris¹¹. Des rencontres ont d'ores et déjà été organisées entre ses équipes et le Revers afin de faire le point sur l'avancement de ces engagements — notamment l'hébergement, l'accueil des personnes exilées, les prochains

dispositifs hivernaux. Ce travail de suivi post-électoral est ce qui distingue le Revers d'une simple note de campagne. Nous transformons des promesses électorales en obligations de résultat, avec des interlocuteurs identifiés et un calendrier de restitution.

2027 : le Revers ne lâche pas

La lutte contre l'extrême droite ne s'arrête pas aux portes du scrutin municipal. Le Revers aborde désormais la perspective des élections présidentielles de 2027 avec la même détermination pour la défense des solidarités.

Un Revers des présidentielles est lancé. Il visera à évaluer les programmes nationaux des candidates à l'aune des enjeux de solidarité, des droits sociaux et de la situation des personnes précaires, et à mobiliser largement autour de ces priorités. Les sujets sont cette fois nationaux, mais les politiques de l'Etat ont un impact direct sur les personnes que nous accompagnons. Comme lors des précédentes « campagnes » nous nous appuierons sur notre expertise de terrain, nous donnerons la parole aux premières concernées et nous montrerons comment les choix présidentiels influencent concrètement les politiques de solidarité et les conditions de vie des personnes sans domicile à Paris.

Parce que ce qui se joue dans les mairies aujourd'hui annonce ce qui se jouera à l'Élysée demain — et parce que la solidarité a besoin, plus que jamais, de soutiens, de défenseurs et de collectif.

Le Comede fait partie de cette joyeuse équipe et ensemble nous ne lâchons rien.

Pour en savoir plus :

www.collectiflerevers.fr

@collectiflerevers

@collectiflerevers

@reversmedaille

11. Élu aux élections municipales de 2026

Maux d'Exil, juin-juillet 2026 :

RÉALISATION :
Parimage

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Pierre Lombrail

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Arnaud Veïsse

RÉDACTRICE EN CHEF :
Agathe Coutel

ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ
À CE NUMÉRO :
Benjamin Demagny, Yasmine Flitti,
Marion Tambourindeguy